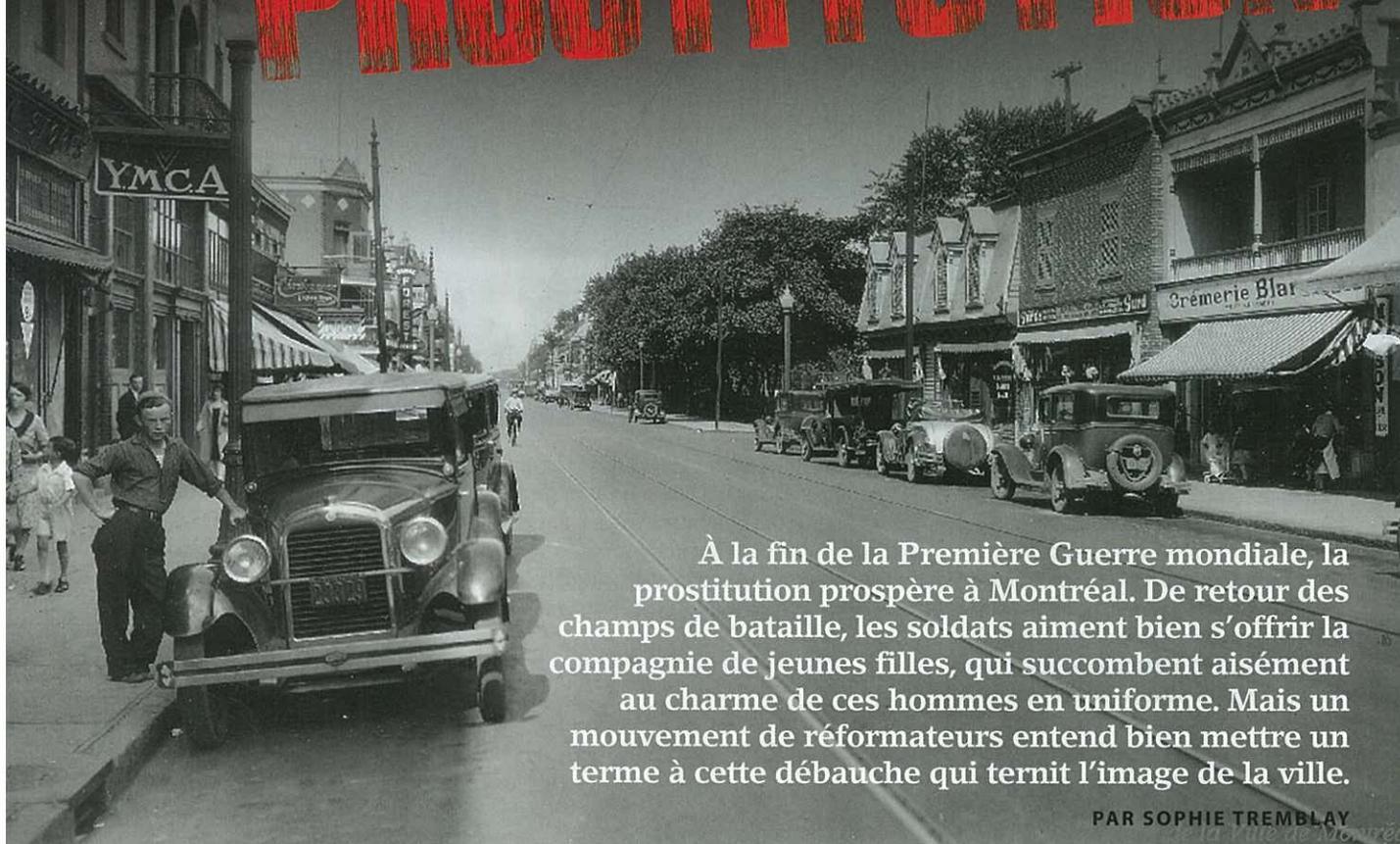


LE MONTRÉAL
DES ANNÉES
1920Guerre à la
PROSTITUTION

À la fin de la Première Guerre mondiale, la prostitution prospère à Montréal. De retour des champs de bataille, les soldats aiment bien s'offrir la compagnie de jeunes filles, qui succombent aisément au charme de ces hommes en uniforme. Mais un mouvement de réformateurs entend bien mettre un terme à cette débauche qui ternit l'image de la ville.

PAR SOPHIE TREMBLAY

À L'ANGLE DES RUES MONT-ROYAL ET PAPINEAU, en regardant vers l'est. Les commerces ne cessent d'ouvrir, abritant parfois des activités louches.



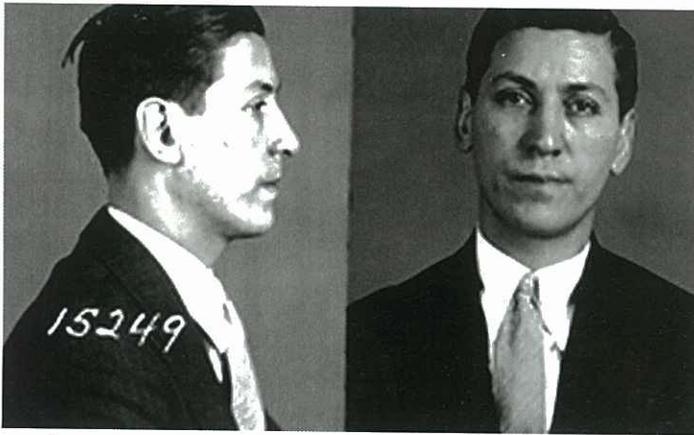
DES CENTAINES DE FAMILLES viennent s'établir à Montréal et partout en Amérique dans l'espoir de trouver un monde meilleur. Mais à celles-ci se mêlent parfois des criminels en devenir.

Constitué de personnalités bien en vue, dont des membres du clergé et des notables influents, le Comité des seize se donne pour mission de combattre, voire d'éradiquer le crime organisé. Cela inclut, bien sûr, le jeu et le trafic de drogue, mais son véritable cheval de bataille est l'éradication de la prostitution, activité qui relève en grande partie de la mafia.

«Je ne suis pas prêt à dire que la mafia gérait la prostitution de A à Z, mais disons qu'elle exerçait une grande influence sur celle-ci, par exemple en prélevant une taxe auprès des tenancières de bordels», explique Pierre de Champlain, auteur du livre *Histoire du crime organisé à Montréal de 1900 à 1980*.

Dans son premier rapport, paru en 1918, le Comité dénonce la croissance de la commercialisation du vice, ses conséquences morales et la prolifération des maladies vénériennes que cela entraîne.

«Montréal a raison de s'alarmer à ce sujet, car il



LE CAÏD HARRY DAVIS, lors de sa première condamnation pour trafic de drogue, en 1926



LE CHEF DE POLICE PIERRE BÉLANGER a été sévèrement blâmé durant l'Enquête Coderre, qui portait sur les agissements des forces de l'ordre.



LE JUGE Louis Coderre

y a peu de villes d'une pareille étendue où l'état du vice est plus alarmant qu'à Montréal», peut-on lire dans le document cité par M. de Champlain.

Par la même occasion, on critique l'inaction — voire la tolérance — de la police de Montréal et de l'administration municipale, qui disent pourtant prendre les mesures nécessaires pour mettre un terme à cette industrie immorale. Mais n'est-ce pas seulement pour redorer leur image entachée par des allégations de corruption? Les descentes et les arrestations se succèdent, mais on ne semble pas être en mesure de mettre le doigt sur le cœur du problème, qui persiste malgré les efforts déployés.

■ Le grand manitou

En 1920, le Comité des seize réussit à faire adopter par l'Assemblée législative de Québec une loi interdisant aux propriétaires de maison ou de commerce d'en faire usage comme lieu de désordre ou de permettre à un locataire de le faire. Cette mesure, qui a pour objectif l'élimination définitive des maisons de débauche, est aussi mise en place pour limiter la propagation des maladies vénériennes et ainsi protéger la santé publique.

Aussitôt la loi prononcée, les membres du Comité se lancent dans une chasse aux sorcières visant à démanteler ces lieux de perdition, qui pullulent comme des champignons. L'influence du Comité des seize est telle que le gouvernement fédéral fait adopter par le Parlement un amendement au Code criminel rendant obligatoire une sentence d'emprisonnement pour quiconque est reconnu coupable une troisième fois d'avoir tenu un tel commerce. Dans les jours qui suivent l'adoption de cette loi, plusieurs maisons de débauche opérant dans le centre-ville — aussi connu sous le nom de Redlight en raison des lumières rouges qui ornent les portes d'entrée des bordels — sont contraintes de fermer leurs portes. Une certaine inquiétude s'empare alors du milieu interlope, qui craint de voir disparaître une importante source de revenus.

Le présumé chef de la mafia de Montréal, Tony Frank, s'en mêle. Il téléphone au secrétaire du Comité des seize, Owen Dawson, afin de trouver un terrain d'entente. Ce dernier sait fort bien à qui il a affaire.



VINCENZO COTRONI, à la fin des années 1920. Le début d'un empire...

C'est pourquoi il prend les mesures nécessaires pour le piéger: il fait venir à son bureau trois policiers, qui écoutent la conversation dans une pièce attenante et interviennent au moment opportun.

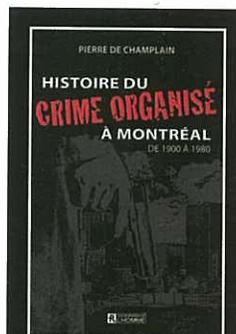
Frank déclare à Dawson qu'il est prêt à lui remettre la somme de 500 \$ par mois afin que certaines maisons closes de la rue Hôtel-de-Ville soient exemptées d'interventions policières. D'ailleurs, il sera prouvé quelques années plus tard lors d'une commission d'enquête que la conjointe de Frank est elle-même propriétaire d'une maison de passe du Redlight. Après qu'il a fait son offre, les policiers surgissent dans le bureau. Surpris, Frank affirme qu'il ne faisait que discuter de la vente d'une maison de l'avenue Côte-des-Neiges.

■ Le prix à payer

Les choses en restent là, et tout indique que Tony Frank ne sera jamais accusé de quoi que ce soit dans cette affaire de tentative de corruption.

«L'histoire ne dit pas si le Comité des seize a conclu une entente avec Tony Frank, explique M. de Champlain. Mais, personnellement, je ne pense pas que les membres du Comité ont fait preuve de tolérance à son égard. Le message que Frank a sûrement retenu, c'est que le Comité des seize n'allait pas se laisser corrompre, encore moins se laisser intimider par lui.»

Il s'en sort indemne cette fois-là, mais ce n'est qu'une question de temps avant que le puissant caïd ne subisse les conséquences des activités illégales dans lesquelles il trempe. Trouvé coupable avec cinq autres hommes de l'attentat de la banque d'Hochelaga du 1^{er} avril 1924, durant lequel un employé trouve la mort, il devient le premier mafieux de l'histoire de la mafia canadienne à être condamné à la peine de mort. Il est exécuté le 24 octobre 1924. Lors de son procès, il dévoile des renseignements cruciaux sur les liens qu'entretiennent les policiers avec la pègre montréalaise, dont les tenancières de bordels. La grogne populaire force la tenue d'une commission d'enquête publique sur les agissements de la police, l'Enquête Coderre, au terme de laquelle est mise en branle une refonte de la structure policière de Montréal. ■



POUR EN SAVOIR PLUS

Histoire du crime organisé à Montréal de 1900 à 1980, par Pierre de Champlain (Les Éditions de l'Homme).

PHOTOS: MUSÉE ACCORD MPF-1981-160,258; ARCHIVES DE LA VILLE DE MONTRÉAL ET BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA